

BOULEVERSEMENT ET/OU DÉSACRALISATION DES RITES DE LA MORT EN PÉRIODE DE LA COVID-19 : DÉFIS SANITAIRES DANS LA SAUVEGARDE DES SYMBOLIQUES ANCESTRALES AFRICAINES

Dieudonné VAÏDJIKÉ

Université de N'djamena, Tchad

vaidjiked@yahoo.fr

&

Tchago NDIKWÉ

Université de N'djamena, Tchad

tchagondikwe@yahoo.fr

Résumé : Le présent texte tente de montrer comment les rites de la mort, dans les sociétés traditionnelles africaines, font face aux mesures barrières édictées pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Ces rites, à visée socioculturelle et religieuse, sont ancrés dans les croyances ancestrales. Ils s'étirent sur plusieurs jours pour permettre aux proches et amis éloignés de compatir à la douleur de la famille affligée, de venir pour rendre un dernier hommage à l'être cher et, surtout, de l'aider à s'établir dans l'assemblée des ancêtres. Cependant, les pratiques recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les États pour la prévention du coronavirus, comme celle de toute autre maladie en contexte épidémique, va conduire à une nouvelle façon d'organiser le deuil. Nos lectures et observations ont permis de constater que les mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation de cette maladie entravent l'organisation des obsèques à la lumière des croyances traditionnelles. Les restrictions imposées bouleversent, modifient, heurtent, voire, « désacralisent » les pratiques funéraires habituelles. Du coup, les proches y voient un manque de respect à l'égard des morts. C'est pourquoi ceux-ci tentent de résister au réaménagement de ces pratiques pour en sauvegarder les symboliques traditionnelles. Cette habitude amène l'OMS, en l'occurrence, à respecter les valeurs culturelles et religieuses ainsi que les règles de biosécurité tout en recommandant des funérailles sans risque et dans la dignité. L'objectif de notre étude est d'explorer ce bouleversement des rites de la mort dans le contexte de la Covid-19 et de penser quelques comportements qui peuvent permettre de vivre le deuil dans la continuité de l'esprit traditionnel. Pour cela, nous avons structuré la présente étude en trois points. Le premier est axé sur les pratiques funéraires traditionnelles ancestrales : valeurs socioculturelle et religieuse, le deuxième part de la lutte contre la Covid-19 au réaménagement ou à la désacralisation des pratiques funéraires ancestrales, le troisième invite à repenser le deuil dans la sauvegarde des symboliques ancestrales africaines des funérailles et la mise en œuvre des règles de biosécurité.

Mots-clés : Covid-19, défis sanitaires, funérailles, mort, sociétés africaines.

Disruption and/or desacralization of death rites in the covid-19 period: health challenges in safeguarding the African ancestral symbolism

Abstract: This text tries to show how the rites of death, in traditional African societies, face the barrier measures enacted to fight against the spread of Covid-19. These rites, with a socio-cultural and religious aim, are anchored in ancestral beliefs. They stretch out over several days to allow distant relatives and friends to empathize with the grief of the grieving family, to come to pay a final tribute to the loved one and, most importantly, to help them settle in assembly of ancestors. However, the practices recommended by the World Health Organization (WHO) and States for the prevention of the coronavirus, like that of any other disease in an epidemic context, will lead to a new way of organizing mourning. Our readings and observations have shown that the health measures taken to fight against the spread of this disease hamper the organization of funerals in the light of traditional beliefs. The restrictions imposed upset, modify, offend, even, "desecrate" the usual funeral practices. Suddenly, relatives see a lack of respect for the dead. This is why they are trying to resist the reorganization of these practices to safeguard their traditional symbolism. This habit leads the WHO, in this case, to respect cultural and religious values as well as the rules of

biosecurity while recommending a funeral without risk and with dignity. The goal of our study is to explore this upheaval in death rites in the context of Covid-19 and to think of some behaviors that can allow us to experience mourning in the continuity of the traditional spirit. To do this, we have structured this study in three points. The first focuses on traditional ancestral funeral practices: socio-cultural and religious values, the second part of the fight against Covid-19 to the redevelopment or desecration of ancestral funeral practices, the third invites us to rethink mourning in the safeguard of symbolism. ancestral African funerals and the implementation of biosecurity rules.

Keywords: Covid-19, health challenges, funerals, death, African societies.

Introduction

Les sociétés traditionnelles africaines, telles que les sociétés tchadocamerounaises (massa, moundang, ngamabaye, tupuri, zimé), tchado-centrafricaine (laka, Sara, kaba) ou tchado-nigériane (haoussa, boudouma...), et bien d'autres sociétés de l'Afrique subsaharienne, détiennent la sagesse idéale en ce qui concerne les attitudes de l'homme devant la mort¹, comme le reconnaît Thomas (1982). Selon lui, dénigrer les croyances et comportement que la mort implique ou les rejeter systématiquement, c'est priver d'un rapport substantiel, de tout ce qui constitue le sentiment culturel et religieux de l'être africain. En effet, les pratiques funéraires sont imaginées pour neutraliser la mort en vue de restaurer l'harmonie sociale et d'établir le mort dans l'assemblée des ancêtres. Pour nombre d'auteurs, tels que Cros (2014) et, très ingénieusement, Thomas (1975), ces pratiques se composent de tout un ensemble de conduites organisées pour maîtriser le désordre de la mort, pour le contourner et le convertir en promesse de vie. Elles permettent d'éclairer les idées sur la mort et la vie. Ces attitudes traditionnelles devant la mort sont-elles immuables ? Ces rites ne sont-ils pas réajustés au regard des pandémies telles que la Covid-19 qui ne permettent pas de grands rassemblements, au risque d'augmenter les cas d'infections et de morts ? Il est à noter qu'en Afrique traditionnelle, les pratiques funéraires sont organisées dans le respect des croyances ancestrales. Les réajustements de ces pratiques, de quelque ordre qu'ils soient, comme l'affirme Thomas, « vont toujours dans le sens de la consolidation de l'ordre établi » et « le devenir post mortem du défunt » (1982, p. 209). En dépit des réajustements, les funérailles demeurent les moments de rassemblement, car elles impliquent inéluctablement la participation effective des membres du clan, de l'ethnie, etc.

Cependant, une approche analytique a permis de constater qu'en contexte de crise sanitaire, telle que la Covid-19, il est difficile d'organiser les funérailles dans la rigueur ancestrale, en dépit de la résistance des populations victimes de la pandémie. Elles sont bouleversées, car on ne pleure plus correctement et traditionnellement « son mort ». Les pratiques recommandées de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), globalement moins contraignantes que celles en vigueur lors de l'épidémie d'Ébola, ont perturbé, non seulement la vie quotidienne, mais encore les pratiques funéraires habituelles, notamment chez les Africains. Par exemple, tout rassemblement à la place mortuaire est interdit ainsi que tout contact physique avec le corps une fois que celui-ci est apprêté, etc. Ces restrictions, loin d'ignorer les valeurs culturelles et religieuses, contribuent à freiner la propagation de la Covid-19, une maladie dont l'impact est considérablement négatif sur la vie sociale, économique, culturelle, religieuse et politique.

¹ La mort est considérée comme un phénomène biologique inévitable (Jankélevitch, 1977) souvent perçu comme un drame (Mohen, 1995) qu'il faut fuir, car elle fait non seulement « rugir de douleur » (Platon, 1991), mais encore ébranle l'ordre social, l'équilibre quotidien, etc.

I. Pratiques funéraires traditionnelles ancestrales : valeurs socioculturelles et religieuse

Dans l'esprit traditionnel africain, la mort est un passage à un autre monde. Cela amène, dans la plupart des cas, les Africains à l'affronter avec calme, sérénité. Telle est l'attitude des personnes âgées, qui ont déjà, dit-on, vécu leur temps. Considérée naturelle, leur mort est attendue et célébrée. Avant de quitter ce monde et partir pour l'autre monde, les personnes âgées, sentant leur énergie vitale diminuée, s'entretiennent avec leurs proches et expriment leurs dernières volontés. Cette attitude montre que dans les sociétés africaines, on ne meurt pas seul, isolé des membres de sa famille, enfermé dans une salle d'hospitalisation à l'hôpital... Les amis, les parents, parfois les voisins, assistent le mourant (Ariès, 1975 ; Eschlimann, 1985 ; Thomas, 1975, 1982), s'il est en particulier un adulte respecté, un sociétaire, ou un grand dignitaire. Le statut social de la personne qui « s'en va » et qui nous « quitte » est donc déterminant et présage un deuil de plusieurs jours ou semaines ; puisque sa mort sera veillée et célébrée rituellement. En effet, l'accompagnement du mourant symbolise la mise en route de celui qui « voyage » pour l'au-delà, pour être avec les ancêtres, établis à *Kôh*² (Bangui-Rombaye, 1983), à *Goï Ndjom*³... Cependant, l'établissement du mort dans l'au-delà est sous-tendu par des rites funéraires qui neutralisent le mort tout en lui permettant de réussir son voyage post-mortem⁴. C'est pourquoi, comme le constate Thomas (1982), les rites englobent une multitude d'attitudes qui se proposent de résorber symboliquement le bouleversement introduit par la mort tant dans la personne du défunt que parmi ses proches, dans son lignage et dans la cité toute entière. Il en découle que les rites de la mort constituent les moments principaux des cérémonies pour anéantir la dangerosité ou la souillure de la mort, qui pervertit la parole, défait les comportements, inverse les activités quotidiennes, détruit les biens et stérilise la terre, culpabilise le lignage (Eschlimann, 1985), et permettre au groupe de repartir sur un ordre nouveau en comptant avec la valeur positive de l'ancêtre (Thomas, 1982). Il est donc à noter, à la suite de Thomas, que dans le domaine d'expansion, la mort d'un individu contamine ses proches :

Les deuilés, tout particulièrement la veuve ou le veuf, sont morts symboliquement pendant toute la durée du deuil ; à des degrés moindres, la mort touche également l'ensemble de la parenté et de l'alliance, la classe d'âge et tout le village qui, dans le cas typique, se mobilisent pour célébrer les funérailles. Le rétrécissement s'en suit des rites d'adieu, l'inhumation et la levée de deuil. [...]

Thomas (1982, p. 11)

Du coup, poursuit-il,

la mort traduit un dérèglement inquiétant : au plan ontologique, elle dissout les éléments constitutifs de la personne ; au plan cosmogonique, elle manifeste l'intrusion du numineux impur, surtout s'il y a eu infraction à la loi des ancêtres ; au plan social, elle introduit la multiplication de signes négatifs : interdits relatifs au cadavre, séparation des deuilés, inversion sociale,

² Séjour des morts chez les Sara.

³ Village des morts chez les Zimé de Lamé, situé dans la montagne sacrée.

⁴ Il est à rappeler que ces dispositions ne concernent pas les personnes qui ont connu une *mauvaise mort* : les jeunes, les sorciers, ou les personnes atteintes des maladies infamantes comme la lèpre.

défolement et catharsis. Une telle situation ne saurait durer sans mettre en péril la vie de la collectivité.

Thomas (1982, p. 199)

Tout indique que la mort bouleverse l'ordre établi et souille l'environnement. Ce qui n'est pas sans risques pour les vivants. Pour s'en préserver, ils recourent au rituel funéraire. Cette pratique ancestrale fournit des moyens efficaces de remise en ordre ;

[...] car il n'est rien d'autre, en définitive, qu'un procédé de réorganisation sociale qui vise à compenser le déséquilibre suscité par la mort. Même si le souci d'aider le défunt à réaliser son destin est toujours présent, il est crucial, pour le bien de la communauté, que lui soit assigné sa juste place et qu'il parte en paix.

Thomas (1982, p. 199).

Pour être plus précis, nous soulignons que les pratiques funéraires ancestrales aboutissent à une rééquilibration sociale, magique et religieuse. Nous pouvons en déduire que les rites de la mort consistent à maîtriser le temps, qui est un atout pour renforcer la confiance de la vie. La croyance s'efforce d'intégrer la contingence du temps d'ici-bas à la continuité de l'éternité de l'au-delà, soutient l'auteur. Il découle de cette affirmation une résonance métaphysique : la croyance en la vie future dans un autre monde que celle des vivants. La majorité de sociétés africaines croient en l'indestructibilité de l'essence vitale et en l'existence des âmes⁵. Dès lors, il est indispensable de reconnaître la place spécifique qui est dévolue au mort dans l'univers culturel. C'est la raison pour laquelle, les obsèques d'un dignitaire, ou de tout individu de cet ordre, entraînent non seulement une véritable hécatombe d'animaux, mais encore mobilisent tout le monde. Le deuil devient un moment d'une série de rites (sacrés) : cousinage, chants et danses initiatiques, interrogation du cadavre, inhumation ritualisée, levée du deuil, sacrifices, etc. Le mort doit être accompagné par les siens, et en communauté, pour être bien accueilli dans l'assemblée des ancêtres. Enterré comme il se doit, celui-ci entame le voyage qui le mènera au pays des morts, pour devenir, au terme de ses secondes funérailles, un ancêtre que les vivants prendront soin de consulter ou d'invoquer. Si le mort est mal enterré, affirme, il peut se transformer en une sorte de mauvais génie censé être à l'origine de troubles qui affectent la vie ordinaire et dont il est probable que maints ethnocliniciens retrouvent la trace dans l'interprétation collective des rêves de ceux venus de loin (Cros, 2014). Cette attitude mortuaire, ancrée dans les cultures africaines, perdure et consolide les liens familiaux, l'appartenance identitaire et la solidarité entre individus du même clan ou non compatissant à la douleur de l'instant. On doit pleurer le mort, car c'est une marque de sympathie à la famille et au mort. Ne pas le faire, c'est enfreindre un tabou ou plutôt un interdit coutumier (Yang, 2010). Par ailleurs, dans les traditions africaines, un mort qui n'est pas dignement accompagné peut se venger, ou hanter votre sommeil ; le pleurer, c'est donc apaiser son courroux. G. Yang, quant à lui, écrit :

Comme l'esprit du défunt peut interférer, le plus souvent de façon négative, il faut lui faire des funérailles qui le respectent et le satisfasse afin qu'il ne vienne

⁵ Cette conscience métaphysique est imprimée en tout Africain, du moins en celui qui conçoit la mort comme ce qu'elle signifie pour un être spirituel au plus haut niveau.

par la suite perturber les vivants. Le modernisme, les religions importées et l'éducation tendent à minimiser ces croyances, mais elles perturbent au maximum au titre de tradition. Cependant, de nombreux Africains croient encore au pouvoir néfaste des morts⁶.

C'est l'une des raisons amènent qui les Africains, de façon générale, à ne pas abandonner les pratiques rituelles, même en temps d'épidémie comme Covid-19 ou Ebola. Les rites funéraires sont donc un fait important qui a pour but « d'aider les survivants, renforcer les liens sociaux, instaurer les relations économiques », d'une part, et, d'autre part « d'aider le mort à mourir, accompagner son âme jusqu'au royaume des ancêtres » (Hanus, 1994). Suivant cette logique, les funérailles sont l'occasion de grands rassemblements (Yang, 2010). Mais, cette manière d'organiser les funérailles est bouleversée en contexte de pandémies. C'est ainsi que la Covid-19, à l'instar de la crise d'Ebola, a conduit au réajustement des funérailles dans le but de lutter contre sa propagation menaçant dramatiquement la vie des personnes. Par exemple, les grands rassemblements sont interdits.

2. De la lutte contre la Covid-19 au réaménagement ou à la désacralisation des pratiques funéraires ancestrales

Depuis son apparition en Chine (Huwan), la pandémie de la Covid-19 a fait des centaines de milliers de victimes à travers le monde entier. Contrairement aux pays occidentaux, les pays africains ont été tardivement touchés par la pandémie (Vaïdjiké & al., 2020). Pour limiter sa propagation des ONG internationales comme ALIMA (2020), sur les pas de l'OMS, ont alerté sur la gravité de la situation ; puisqu'en Afrique les systèmes de santé sont les plus fragiles. Selon ALIMA (The Alliance for International Medical Action), les impacts du Coronavirus sont considérables autant sur le plan psychologique, social, politique qu'économique. Dans ce contexte, l'organisation internationale ALIMA (2020), comme d'autres organisations internationales, invite à une prise de conscience et à une réponse collective et globale. Elle s'efforce de relayer les recommandations formulées par l'OMS pour lutter contre la Covid-19 en mettant en place des mesures sanitaires : préparations des systèmes de soins, recommandations individuelles avec l'application des « gestes barrières », mise en œuvre de mesures collectives (fermeture des frontières, restrictions des déplacements, parfois confinement, interdiction des regroupements, etc.). Ensuite, celles-ci sont renforcées par les États dans leur ensemble. C'est sous cet angle que les États africains, à l'instar d'autres États, ont édicté des mesures barrières en prenant des précautions contraignantes pour sauver leurs populations menacées par cet ennemi invisible ; car il vaut mieux prévenir que guérir (Adedeji & al. (2020). C'est pourquoi, poursuit Adedeji & al., « il est logique de lutter contre la propagation du virus et de mettre un terme à cette maladie » (2020, p. 295).

À ces mesures, qui sont entre autres, (1) se laver très régulièrement les mains (ou utiliser une solution hydro alcoolique), (2) tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, (3) utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, (4) ne pas toucher son visage avec des mains, (5) saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades, s'ajoutent la fermeture aéroportuaire, le confinement (Kurtz & al.,

⁶ <https://www.agoravox.fr/culture-loisirs/culture/article/deuil-et-funerailles-le-deuxieme-79346>

2020), la fermeture des écoles, des universités, des églises, des mosquées, des bars, des restaurants, des casinos, des marchés, l'instauration d'un couvre-feu, l'interdiction d'attroupements pendant les cérémonies, particulièrement funéraires, etc. (Dieye, 2020)⁷. Dans le cadre de notre travail, c'est le dernier aspect qui nous intéresse ; car les cérémonies mortuaires constituent un héritage ancestral ancré dans la mentalité traditionnelle, qu'on se préserve d'occulter de la quotidienneté. De plus, les cérémonies mortuaires mobilisent, rassemblent le monde, surtout pendant les grands sacrifices, pour pleurer le mort et compatir avec sa famille. Or, en contexte de crise sanitaire, tout se déroule ou doit se dérouler autrement : les morts ne sont plus dignement pleurés, accompagnés, et les veillées mortuaires sont interdites. Nous l'avons constaté pendant la première vague de la Covid-19.

Au Tchad par exemple, en avril 2020, le président de la République a pris un acte interdisant les veillées mortuaires, l'exposition des corps à domicile et sa mise en terre par les membres de la famille. Ce sont les pompes funèbres (spécialisées et protégées) qui doivent transporter la dépouille mortelle, puisque la Covid-19 se transmet par le contact physique des personnes contaminées. Les parents, les amis et les voisins n'ont pas le droit de récupérer le corps déposé à la morgue, mais encore le droit d'inhumer la personne défunte. Ce sont des personnes étrangères qui le font en lieu et place des membres de la famille. Ce qui va à l'encontre des croyances traditionnelles relatives aux rites de la mort : le mort doit être accompagné dans sa dernière demeure par les siens, a-t-on coutume de dire. Fort de ce contexte difficile, il apparaît important de faire une évaluation anthropologique du réaménagement ou de la désacralisation des pratiques funéraires ancestrales en Afrique.

De ce constat, nous notons que la Covid-19 a mis à jour un ordre latent qui structure nos sociétés. À comprendre Nantob, « il s'instaure dans les relations humaines, des bouleversements d'ordres multiples, qui font place à d'autres réalités, autrefois, méconnues ou sous-estimées » (2020, p. 203). En effet, la crise sanitaire que connaît le monde entier, a bouleversé, non seulement nos activités, mais encore certaines pratiques ancestrales telles que les rites funéraires traditionnels. Il a été constaté que les rites habituels ne sont pas autorisés. Cependant, les familles affligées trouvent des alternatives pour pallier ce bouleversement. Lors de la montée pandémique de la Covid-19, l'on a constaté de nombreux exemples de pratiques et cérémonies funéraires organisées à distance. À cet effet, les règles de biosécurité strictes étaient définies. Nous pouvons à titre d'exemple citer la déclaration des cas de décès, l'obligation de confier les enterrements à des agents sanitaires spécialisés⁸ comme au Tchad, le dépistage de la maladie à coronavirus sur les défunts, l'interdiction de déplacements des corps et de manipulation par les familles, etc. On se trouve dans une situation comparable à la crise sanitaire en Afrique de l'Ouest en période d'Ébola, une crise sanitaire qui a aggravé une situation sanitaire déjà catastrophique ayant induit la mortalité infantile et maternelle (Gasquet-Blanchard, 2017). Seuls quelques membres de la famille (en général 2 ou 3 personnes), accompagnés d'un prêtre, chez les catholiques, ou d'un pasteur, chez les protestants, peuvent voir le corps. Ils ne doivent pas toucher ou embrasser la dépouille mortelle et doivent se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon, se désinfecter au gel hydro alcoolique. Les autres se tiennent à plusieurs mètres de distance, avec une

⁷ Dieye évoque, de façon détaillée, les impacts de la Covid-19 dans son article intitulé « La pandémie de la Covid-19 et ses enseignements à l'Afrique : une opportunité unique d'oser et de se développer » (2020).

⁸ Au Tchad, ces agents relèvent de la pompe funèbre et sont vêtus tout du blanc.

interdiction de jeter une poignée de terre ou une fleur comme d'habitude, dans la tombe, ou à plusieurs kilomètres de distance, pour les parents qui habitent les villages environnants ou les villes. Chez les Tupuri (Tchad-Cameroun) par exemple, le plus grand taureau du défunt ne peut plus être transféré dans l'au-delà pour constituer son bétail, ou chez les Massa, il n'est plus permis de danser, pendant des jours et des nuits, autour de la tombe et de la case du défunt, etc. Pour ces peuples, comme d'autres peuples, ce bouleversement contribue à la désacralisation des rites traditionnels, puisqu'il permet de mépriser le mort et de violenter leur culture. Autrement dit, le traitement des morts pendant la crise de la Covid-19 « fait violence à la culture des populations touchées par l'épidémie » (Gasquet-Blanchard, 2017).

La Covid-19 a créé un vent de panique internationale et a conduit les acteurs de la santé publique mondiale à repenser les politiques de lutte contre les maladies émergentes et ré-émergentes. Il est à rappeler que pendant cette pandémie, il y a eu, non seulement un réaménagement des pratiques funéraires, mais encore leur désacralisation. Cette épidémie qui continue à faire des victimes en Afrique, comme partout ailleurs dans le monde, a engendré l'impossibilité d'apprêter les corps (les laver, les habiller ou les exposer), l'obligation de confier l'inhumation à des personnes qui n'avaient pas de reconnaissance sociale ou religieuse pour cette activité, l'impossibilité de choisir le jour, l'heure, les modalités et le lieu de l'inhumation. Ces attitudes anti Covid s'opposent aux attitudes des Africains devant la mort. Du coup, elles sont dénoncées et rejetées en milieu traditionnel où les croyances ancestrales, entre autres les pratiques funéraires, marquent son identité et pérennise l'héritage ancestral de génération en génération.

Il ressort de cette esquisse que les « enterrements sécurisés » pendant la Covid-19, comme en période d'Ébola en Afrique de l'Ouest, heurtent de manière brutale les sensibilités humaines dans tous les pays ainsi que les croyances africaines traditionnelles. De là, nous pouvons assister à une résistance des populations aux restrictions de riposte contre la pandémie. Il est à noter que les grands rassemblements pour les funérailles continuent ; puisque, selon la quasi-totalité de nos interlocuteurs, les funérailles sont des rites de passage qui marquent la vie d'une personne en Afrique : elles consolident le tissu social et la solidarité, réconcilient les proches, renforcent la communion entre les vivants et les morts, apaisent le courroux du mort, etc. Chez les Malgaches par exemple, comme chez certains africains, c'est très important, quand ils sont morts, de devenir ancêtres. Aussi faut-il admettre que l'une des conditions pour être ancêtres « sont le fait de recevoir les rites funéraires dignes pour les morts qui sont effectués par la société pour que leurs âmes n'errent pas et ils ne tourmentent pas les vivants » (Razamany, 2020, p. 218). D'ailleurs, c'est l'une des raisons qui a amené les Malgaches, et d'autres populations africaines, à violer les mesures sanitaires. Pour ces populations, les funérailles sont, non seulement les processus de l'ancestralité des morts, mais encore une forme d'intégration sociale des morts dans le monde des vivants pour que « ces morts deviennent ancêtres et ils puissent bénir leurs descendances » (Razamany, 2020, p. 218).

Bref, comme nous l'avons dit, les rites funéraires sont ancrés dans la quotidienneté africaine. Dans ce cas, comment peut-on pratiquer les rites funéraires traditionnels tout en respectant les restrictions anti-Covid-19 ? La dernière partie de notre étude propose quelques comportements à expérimenter.

3. Repenser le deuil dans la sauvegarde des symboliques ancestrales africaines des funérailles et la mise en œuvre des règles de biosécurité

Il est important de relever que dans les sociétés africaines, entre autres camerounaises, guinéennes, libériennes, et tchadiennes, il est d'usage, lorsqu'une personne meurt, de lui rendre un dernier hommage à travers des cérémonies rituelles. Elles commencent généralement par la toilette du mort, c'est-à-dire sa purification, se poursuivent par l'inhumation, parfois dans la concession. Puis, les cérémonies se terminent par la levée de deuil, le grand rassemblement ou ce qu'on appelle généralement sacrifice, qui permet au mort de rejoindre les ancêtres et les vivants de bénéficier de leur faveur. Les épidémies ont cependant bouleversé ces pratiques funéraires, comme c'est le cas pour le Covid-19 (Chemin, 2020). « On ne peut plus toucher le corps, donc il ne recevra pas la dernière toilette rituelle. Il n'y aura pas non plus de linceul » (Cissé, 2014). Or, généralement en Afrique, les vivants n'abandonnent pas leurs morts⁹. Il faut qu'on sache où est la sépulture pour que la famille y célèbre chaque année des sacrifices religieux, ou des célébrations eucharistiques chez les chrétiens, par exemple à l'occasion de la Toussaint. Il faut rappeler qu'en Afrique, comme en Occident, la mort a reculé et elle a quitté la maison pour l'hôpital ou des lieux mortuaires sécurisés. On demande d'abandonner les rites funéraires traditionnels ; puisque dans les pays africains touchés par la Covid-19, et avant par d'autres pandémies, les proches du défunt embrassent, lavent et touchent sa dépouille mortelle ; il en découle que les cérémonies deviennent « des moments d'extrêmes contaminations » (OMS, 2014) et favorisent la transmission de la Covid-19. L'OMS, soutenu par les États, a amené les populations à abandonner les attitudes traditionnelles pour adopter, à la lumière des propos d'Ariès (1975) relatifs aux attitudes devant la mort en Europe, un modèle nouveau d'où la mort avait été évacuée. Or ces attitudes, dans le contexte africain, induit le mépris du mort et par conséquence la vengeance de celui-ci. Il est clair que la nécessité du rituel religieux de prendre soin du cadavre avant l'inhumation des personnes décédées de la Covid-19 et de respecter les rites qui s'ensuivent ne tient plus. Toutefois, il est important d'aider les familles à faire le deuil et à trouver la paix en veillant à ce que les rites sacrés soient intégrés dans les funérailles, même en période difficile des pandémies ; ce, « en donnant aux familles d'autres possibilités pour maintenir, sans prendre de risque, les pratiques qui leur tiennent à cœur, on les aide à participer au processus de décision, ce qui est crucial, en particulier à un moment où elles peuvent se sentir impuissantes » (OMS, 2014). Cette opinion invite à repenser la manière d'inhumer ou de participer aux funérailles de « son mort » ou de « ses morts », pour limiter la propagation du virus et protéger l'humanité menacée dramatiquement par le Coronavirus. Dans cette perspective, des pistes constructives ont été élaborées ou retenues pour sauvegarder la valeur culturelle et religieuse des rites funéraires dans les pays affectés. Des auteurs, tels que Cros (2014), proposent l'usage de certains appareils, notamment les téléphones portables, lors des mises en sacs mortuaires qui alimentent tant de peurs. On doit équiper les uns et les autres, soignants, soignés et familles soignées de ces appareils avec des cartes mémoires. Ils s'en serviront pour prendre quelques photos et/ou vidéos à visualiser.

⁹ Pour la plupart des Africains, lorsqu'une famille est en deuil, les gens parcourent de longues distances pour assister aux funérailles et aux jours de rituel qui les précèdent. Il s'agit notamment de rendre visite à la maison pour lui rendre hommage et l'aider à préparer l'enterrement. Les personnes qui assistent aux cérémonies ne sont pas nécessairement connues de la famille du défunt. Ce sont en général celles qui ont entendu parler du décès et qui veulent montrer leur soutien, leur sympathie.

Comme l'on sait que le voyage vers le pays des morts est long, encore aujourd'hui au temps de la mondialisation, le mort ne peut partir seul, quelques menus objets qu'il aimait du temps de son vivant, un peu d'argent pour faciliter son voyage, quelques provisions de bouche doivent aussi se retrouver dans ce sac mortuaire [...] À la famille du mort de visualiser celui qu'elle peut ainsi accompagner à distance¹⁰.

Selon l'auteur, des effets du mort et sa photo participent de sa présence en dépit de l'absence de son enveloppe. D'ailleurs, il est reconnu dans les traditions africaines que même sans le corps, on peut pleurer un disparu, procéder au rituel d'interrogation pour que le défunt explique si sa mort est naturelle ou il a été tué par une tierce personne. Conséquemment, les rites ne sont pas immuables, ils s'adaptent au temps présent, surtout aux progrès de la technologie. Une autre attitude, aussi essentielle que celle de Cros, est explorée par Akindès & al. (2020) pour limiter les risques de contamination dans le respect de quelques pratiques mortuaires traditionnelles. Tout le monde s'accorde sur le fait que dans les sociétés africaines, selon le prestige social du défunt, « il est habituel que plusieurs dizaines, voire centaines de personnes soient présentes à la cérémonie » (Akindès & al., 2020). Et pourtant, il y a aujourd'hui des canaux de communication qui peuvent efficacement aider la population à s'abstenir de participer aux inhumations, respectant ainsi les interdictions. Les gens peuvent recourir aux réseaux sociaux pour exprimer des messages de condoléances en temps de crises sanitaires. Selon Cros, il en résulte la remarque suivante :

Les usages généralisés de la téléphonie mobile et de la communication par Internet pourraient ainsi pallier, en attendant de trouver mieux, les regroupements funéraires. Ces médias sont déjà couramment employés pour le partage de photos mortuaires ou de vidéos de cérémonies qui sont envoyées aux membres de la famille qui résident à l'étranger ou inversement [...], pour envoyer aux morts, par téléphone, des paroles d'accompagnement tout juste avant l'inhumation ; ils ont été fréquemment utilisés dans les pays confrontés à l'épidémie d'Ébola¹¹.

Notons que les pistes évoquées ici ne sont pas exhaustives. Akindès et al.(2020) ajoutent par exemple la vulgarisation des rites funéraires syncrétiques, au-delà des seules religions instituées ou importées, avec de fréquents processus de déclinaisons locales, lignagères ou familiales des éventuelles recommandations faites par des dignitaires religieux. Toutefois, ces pistes peuvent amener chaque personne à apporter sa contribution « biosécuritaire » pour mettre en place un protocole sur les inhumations dignes et sans risques (Taverne & al., 2020) ; les rites de mort doivent permettre au défunt de vivre en assurant *la paix des vivants*. « En cela, ils doivent être systématiquement travaillés par des équipes pour être acceptablement sécurisés en vue de participer à conditionner la compréhension, l'acceptation et donc la collaboration aux actions mises en place par les autorités sanitaires pour contrer l'épidémie » (Gasquet-Blanchard, 2017). Par ailleurs, il serait nécessaire que les comités de lutte contre la pandémie de la Covid-19 prennent l'initiative d'élaborer des

¹⁰ <https://shsebola.hypotheses.org/files/2014/10/cros-2014-Ebola.pdf>

¹¹ <https://shsebola.hypotheses.org/files/2014/10/cros-2014-Ebola.pdf>

procédures d'accompagnement des mourants et d'aménagement des rites funéraires, « articulant mesures bio-sanitaires et impératifs socioculturels, sur la base d'un travail interdisciplinaire avec des autorités religieuses et traditionnelles et des chercheurs en anthropologie expérimentés sur ce sujet » (Akindès & al., 2020).

Conclusion

Nous retenons de notre étude sur le bouleversement des rites funéraires, qui varient d'une communauté à une autre, ou d'un pays à un autre, que l'Afrique en général s'accorde sur l'importance qu'ils revêtent. Les rites funéraires réalisent un aménagement de la mort et de la séparation. L'âme du défunt a besoin de temps pour effectuer son voyage vers le pays des ancêtres, parcours long et pénible qui appelle une attention particulière des pratiques de la part des vivants, renforcées des sacrifices considérés comme un moment privilégié des transferts des animaux immolés dans l'autre monde, de libération des membres de la famille souillés par le deuil, d'éloignement du mauvais esprit (pour le défunt méchant ou sorcier) qui habiterait la maison et hanterait le sommeil des survivants. Cependant, face à l'épidémie de la Covid-19, se préparer à la prise en charge des malades oblige à anticiper les décisions concernant la manière d'organiser les rites funéraires, qui commencent dès l'apparition des premiers signes annonciateurs de la mort et se poursuivent après l'enterrement jusqu'à *l'ancestralisation*. On a mis en place des *enterrements sécurisés* destinés à prendre congé du mort tout en limitant les risques de contagion tant pour la famille du défunt que pour les agents de santé. Face à l'urgence sanitaire, on ne laisse plus les familles inhumer les personnes décédées suites de la Covid-19, selon les croyances traditionnelles. Cependant, pour réussir à faire respecter les mesures sanitaires, il est indispensable d'impliquer les leaders religieux et locaux (membres d'associations de femmes, de jeunes, de chasseurs, de syndicats, etc.) et les "chefs traditionnels" afin de les informer des risques sanitaires liés aux pratiques et rites funéraires. De cette manière, les différents acteurs contribueront à la réflexion et à l'élaboration des mesures sanitaires qu'ils pourront transmettre, précisément et en temps réel, aux populations dont ils sont les référents spirituels, moraux ou politiques.

Références bibliographiques

- Adedeji, A. A., Sule L. & Akande R. (2020). Les Nigériens face à la propagation de la Covid-19: une analyse critique. Assanvo A. D. & Tape J.-M. (Coord.), *Covid-19 : maux et mots d'un continent en pleine crise sanitaire, l'Afrique face à son destin ?*, Akofena | Spécial n°3- Octobre 2020, 281-296.
- Akindès, F. & al. (2020). Quels rites funéraires en temps de Covid-19 ?, [En ligne], consulté le 14 décembre 2020, URL : https://www.lepoint.fr/afrique/quels-rites-funeraires-en-temps-de-covid-19--15-05-2020-2375614_3826.php
- Ariès, P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident au moyen âge à nos jours*, Seuil, Paris.
- Bangui-Rombaye, A. (1983). *Les ombres de Kôh*, Hâtier, Paris.
- Chemin, A. (2020). Depuis la peste noire, les hommes bouleversent les rites funéraires lors des épidémies, [En ligne], consulté le 19 janvier 2021, URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/04/depuis-la-peste-noire-les-hommes-bouleversent-les-rites-funeraires-lors-des-epidemies_6035598_3232.html

- Cissé, A. (2014). Les rites funéraires à l'épreuve d'Ébola, [En ligne], consulté le 19 janvier 2021, URL : <https://www.dw.com/fr/les-rites-fun%C3%A9raires-%C3%A0-l%C3%A9preuve-debola/a-17886467>
- Cros M. (2014). Du sida à Ébola : Rites de la mort et téléphones portables pour la prévention des vivants, [En ligne], consulté le 04 janvier 2022, URL : <https://shsebola.hypotheses.org/files/2014/10/cros-2014-Ebola.pdf>
- Dieye, A. I. (2020). La pandémie de la Covid-19 et ses enseignements à l'Afrique : une opportunité unique d'oser et de se développer. Assanvo A. D. & Tape J.-M. (Coord.), *Covid-19 : maux et mots d'un continent en pleine crise sanitaire, l'Afrique face à son destin ?*, Akofena | Spécial n°3- Octobre 2020, 73-92.
- Eschlimann, J.-P. (1985). Les Agni devant la mort, Khartala, Paris.
- Gasquet-Blanchard, C. (2017). L'épidémie d'Ébola de 2013-2016 en Afrique de l'Ouest : analyse critique d'une crise avant tout sociale. *Santé Publique*, Vol. 29, 453-464.
- Hanus, M. (1994). Les deuils dans la vie : deuils et séparation chez l'adulte et chez l'enfant, Malouine, Paris.
- Jankélevitch, V. (1977). La Mort, Flammarion, Paris.
- Kurtz, T. & Magnani, V. (2020). Les crises du COVID-19 en Afrique australe : inquiétudes et premières conséquences, [En ligne], consulté le 19 janvier 2021, URL : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/lafriquequestions/crises-covid-19-afrique-australe-inquietudes>
- Mohen, J.-P. (1995). Les rites de l'au-delà, Odile Jacob, Paris.
- Nantob, M. (2020). Consolidation du lien social à l'épreuve de la pandémie au coronavirus (Covid-19) dans les cours communes à Adidogomé dans la ville de Lomé. Assanvo A. D. & Tape J.-M. (Coord.), *Covid-19 : maux et mots d'un continent en pleine crise sanitaire, l'Afrique face à son destin ?*, Akofena | Spécial n°3- Octobre 2020, 197- 208.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2014). Nouveau protocole de l'OMS pour réduire la transmission du virus Ébola lors des inhumations, [En ligne], consulté le 20 janvier 2021, URL : <https://www.who.int/mediacentre/news/notes/2014/ebola-burial-protocol/fr/>
- Ong Internationale Alima. (2020). Pandémie de covid-19 : la situation en Afrique, [En ligne], consulté le 30 mars 2021, URL : <http://www.soshepatites.org/pandemie-de-covid-19-lasituation-en-afrique/>
- Platon. (1991). Phédon, trad. Monique Dixsaut, Paris, Flammarion.
- Razamany, G. (2020). Ignorance ou ancrage identitaire. Approche anthropologique de quelques problématiques sur la gestion de la covid-19 à Mahajanga, Madagascar. Assanvo A. D. & Tape J.-M. (Coord.), *Covid-19 : maux et mots d'un continent en pleine crise sanitaire, l'Afrique face à son destin ?*, Akofena | Spécial n°3- Octobre 2020, 209-220.
- Taverne, B. & al. (2020). Accompagner les mourants et enterrer dignement en temps de Covid-19 : anticiper les mesures sanitaires en Afrique, [En ligne], consulté le 16 décembre 2021, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02614981>
- Thomas, L.-V. (1975). Anthropologie de la mort, Payot, Paris.
- Thomas, L.-V. (1982). La mort africaine, Idéologie funéraire en Afrique noire, Payot, Paris.
- Vaïdjiké, D. (2015). Dimension structurelle et métaphysique des rites de la mort dans les traditions massa et sara en Afrique centrale. *Annales de l'Université de N'Djamena, Lettres et Sciences Humaines*, Série-A, N° 07, 49-62.

- Vaidjiké, D. & al. (2020). Covid-19 en Afrique, entre la psychose et la mort au regard de l'impuissance des puissances. *Échanges, revue de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines*, Lomé, Vol. 2, 685-699.
- Yang, G. (2010). Deuil et funérailles, le deuxième fléau de l'Afrique, [En ligne], consulté le 25 janvier 2021, URL : <https://www.agoravox.fr/culture-loisirs/culture/article/deuil-et-funerailles-le-deuxieme-79346>